

CACES R489 - Chariots Élévateurs

OBJECTIF DE LA FORMATION: CACES R489 - Chariots Elevateurs - Catégories 1A et/ou 3 et/ou 5 (1 à 3 catégories) - Etre capable d'appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de conducteurs de chariots élévateurs tant sur le plan théorique que pratique.

RÉSULTATS ATTENDUS :

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R486 PEMP - Plateformes élévatrices mobiles de personnel. Groupe A et/ou B

ENCADREMENT FORMATEUR :

Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.) Examineurs certifiés testeurs CACES® par Bureau Veritas Certification Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement, formés, audités et évalués par des organismes extérieurs et nos moyens internes

PUBLIC VISÉ :

Toute personne souhaitant utiliser des chariots élévateurs

PRÉ REQUIS :

Initial: Être âgé de 18 ans minimum Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation chariots de manutention Maîtriser le français (oral et écrit) Maîtrise des 4 opérations mathématiques de bases. Recyclage: Disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité.

SUIVI - ÉVALUATIONS :

Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens. - Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Tests CACES® chariots (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R489 de la CNAM) ou équivalent. - Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme. Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard. Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz. Partie pratique : Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression. 1 salle équipée ainsi que les moyens techniques conformes à la Recommandation R489 devront absolument être mis à disposition par le client.

ACCESSIBILITÉ :

Personne en Situation d'Handicap Bienvenue. Un accompagnement spécifique peut être engagé. Notre référent handicap est à votre disposition au numéro indiqué dans nos coordonnées.

CONTENU DE LA FORMATION :

Définition des différentes catégories :

- Catégorie 1A - Chariot(s) de catégorie 1A, et éventuellement 1B, conçu pour charger et décharger un véhicule à quai

- Catégorie 1B - Gerbeur à conducteur porté assis ou debout, conçu pour charger et décharger un véhicule à quai (Hauteur de levée $\geq 3,10$ m)
- Catégorie 2B - Chariot à plateau porteur (Capacité de charge ≥ 500 kg)
- Catégorie 2B - Chariot tracteur industriel attelé à une remorque adaptée (ou plus)
- Catégorie 3 - Chariot élévateur frontal en porte-à-faux (Capacité nominale ≤ 6 t, Hauteur de levée $\geq 3,50$ m)
- Catégorie 4 - Chariot élévateur frontal en porte-à-faux (Capacité nominale > 6 t)
- Catégorie 5 - Chariot élévateur à mât rétractable (Hauteur de levée ≥ 6 m)
- Catégorie 6 - Chariot élévateur à poste de conduite éleuable (Hauteur de plancher $\geq 2,80$ m)
- Catégorie 7 - Un chariot 1 représentatif des catégories 1A ou 1B et Un chariot 2 représentatif des catégories 3, 4, 5 ou 6

Connaissances théoriques :

- Connaissances générales
- Technologie des chariots de manutention automoteurs
- Les principaux types de chariots de manutention – Les catégories de CACES®
- Notion élémentaire de physique
- Stabilité des chariots de manutention
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
- Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
- Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

Savoir-faire pratiques :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste – opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Passage du test CACES :

Evaluations théoriques et pratiques selon la recommandation CACES® R489.

LANGUE : Français

CERTIFICATION

Carte CACES de la/des catégorie(s) concernée(s)

LIEU, DATES ET HORAIRES DE LA FORMATION

Cf. convention, convocation ou devis joint

Contact@formationstrategique.fr

MONTPELLIER : 13 Rue de la garrigue 34130 Mudaison - 04.67.92.15.56

ALES : 217, Ch. du Réservoir - 30140 BAGARD - 04.66.24.98.44

SAS au Kal-7800 € / RCS 484 937 933 00022 / TVA FR.51 484 937 933 / NAF 8559A. N° déclaration de Prestation 91-30-02586-30